



OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

NOVEMBRE 2014 n°208

Mensuel d'information communale,  
les articles à paraître doivent être  
déposés en Mairie ou envoyés par mail  
[mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr)  
Rédaction Administration et impression  
Mairie de St Barthélemy BP

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

- \* Le mot du Maire
- \* Infos diverses
- \* Compte rendu du CM du 15 octobre
- \* Compte rendu de manifestations
- \* JEUX
- \* A vos agendas
- \* Etat Civil

SITE INTERNET [www.saint-barthelemy38.fr](http://www.saint-barthelemy38.fr)



### Aux nouveaux arrivants

permanence le 31 décembre  
de 9h à 12h pour

les inscriptions sur les listes électorales



04 74 84 63 25



Lundi 8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Mercredi 8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Vendredi 8h00 - 12h00



**ATTENTION** le secrétariat de Mairie sera fermé  
le vendredi 26 décembre, le mercredi 31 décembre l'après midi  
et le vendredi 2 janvier.



Le Maire et le Conseil Municipal seront heureux  
de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux  
le vendredi 9 janvier 2015 à 19 heures à la salle polyvalente

### DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45	Route de Manthes Tél 04 74 84 61 81 pensez à votre badge
Mardi		
Mercredi	} 13h30 - 17h45	
Jeudi	} 13h30 - 17h45	
Vendredi	} 8h30 - 17h45	
Samedi		

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac cartouches lasers, jet d'encre



### ORDURES MENAGERES

Passage le **MERCREDI MATIN**  
**pour tous problèmes ou questions**  
**sur les ramassages contactez la**  
**CCTB 0 800 13 84 38**



### COLLECTE DE SANG A BEAUREPAIRE

Lundi 5 janvier 16h30/20h  
Lundi 12 janvier 16h30/20h

### Le mot du Maire

11 novembre 2014

C'est avec émotion que nous avons honoré nos héros de guerre. L'image de tous ces enfants avec leurs dessins entourant le monument aux morts restera longtemps dans nos mémoires.

Je vous remercie d'avoir assisté aussi nombreux à cette commémoration.

Merci aux porte-drapeaux, merci aux enseignantes qui ont su inculquer ce devoir de mémoire aux enfants, merci aux employés communaux pour leur implication, merci aux parents d'élèves, et surtout merci à tous ces enfants venus honorer nos héros de guerre par leurs lectures et chansons.

Merci, enfin à toutes les personnes qui ont permis de réaliser notre petite exposition, que nous renouvellerons lors de la commémoration du centenaire de l'Armistice.

Nous avons besoin de connaître notre passé pour construire notre avenir.

Gérard BECT

### DÉNEIGEMENT qui fait quoi?



**Les habitants doivent en effet déneiger eux-mêmes devant chez eux pour faciliter le passage des piétons.**  
**Le déneigement de la route de Beaurepaire, de Grenoble et du rond point dépend du Conseil Général de Beaurepaire.**

Les riverains de la voie publique, qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent prendre des précautions en cas de verglas ou de neige abondante devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute. Il convient de :

- racler et balayer la partie de trottoir ou de chaussée au droit de sa propriété,
- jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Il convient de laisser un espace d'une largeur d'environ 1,50 mètre à partir du mur ou de la clôture de la propriété et de ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égouts et des caniveaux.

*D'après l'article CGCT L 22-12-2 modifié par la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008-art.21*



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre

### DECISION MODIFICATIVE FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES 2014

Suite à la mise en place du fonds de péréquation des ressources pour l'année 2014, et conformément à l'arrêté N° 2014-225-0008 du 13 août 2014 de la Préfecture de l'Isère, il convient de voter une Décision Modificative N°2 comme détaillée ci-dessous :

**Le Conseil après en avoir délibéré, APPROUVE** la DM N°2.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 entretien de voie et réseaux	1 666.00 €	
<b>TOTAL D 011 charge à caractères général</b>	<b>1 666.00 €</b>	1 666.00 €
D 73925 fonds péréq. Interco et comun.		1 666.00 €
<b>TOTAL D 014 atténuations de produits</b>		<b>1 666.00 €</b>

### DECISION MODIFICATIVE prêt court terme

Monsieur le maire indique qu'il ya lieu d'intégrer au budget un prêt court terme (une année) de 55 000 €.

Il rappelle que celui-ci n'a pas été pris en compte lors du vote du Budget Primitif car la commune pensait contracter une ligne de crédit.

**Après échange,**

le Conseil **ADOpte** la Décision Modificative N°3 telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Budgété avant DM	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'inv mouvementés par la DM 16	99 000 €	55 000 €	154 000 €
Remboursement d'emprunts 1641/16 24	99 000 €	55 000 €	154 000 €
Total des chapitres de recettes d'inv mouvementés par la DM 16	294 978 €	55 000 €	349 978 €
Emprunts et dettes assimilés 1641/16 00	294 978 €	55 000 €	349 978

Total dépenses investissement	Total budgété avant DM	Augmentation de crédits	Total Budget après DM
	799 091 €	55 000 €	854 091 €
Total recettes investissement	Total budgété avant DM	Augmentation de crédits	Total Budget après DM
	799 091 €	55 000 €	854 091 €

### COURRIER SOUS PREFET RESEAU FERRE DE France ( RFF)

M le Maire, vice Président en charge de l'économie à la CCTB, fait part au Conseil de l'intention de la société RFF de fermer définitivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 la voie ferrée Beaurepaire/Saint Rambert d'Albon.

Il précise que cette liaison dessert essentiellement la coopérative La Dauphinoise pour le transport des céréales.

Il indique qu'un courrier a été envoyé au Sous Préfet afin d'organiser une table ronde avec tous les territoires, projets et acteurs de cette ligne pour envisager des solutions permettant la poursuite de l'exploitation.

**Le Conseil, après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** l'importance de conserver la desserte ferroviaire pour le développement des activités économiques sur la zone du Champlard.

**SOUTIENT** la Communauté de Communes dans sa démarche

**DEMANDE** la poursuite de l'exploitation de cette voie

### RAPPORT SUR L'EAU

M le Maire, rappelle au Conseil les dispositions réglementaires relatives à la loi sur l'eau.

Il donne la parole à M Maurice JAILLLOT, Président du syndicat des Eaux Beaurepaire/St Barthelemy (SIE)

M JAILLLOT présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dont la distribution est assurée par les installations du SIE.

**Le Conseil après avoir entendu cet exposé,**

**DECLARE** ne pas avoir à formuler de remarque sur le rapport présenté

### DROIT DE PREEMPTION

M Le Maire fait part au Conseil du droit de préemption qu'il peut faire valoir sur la propriété

Des conjoints ARGOURD sise 638 route de Beaurepaire cadastrée AL 81, 141 et 142.

**Le Conseil après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de ne pas préempter.

### INDEMNITE COMPTABLE DU TRESOR

M le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu, suite à la mutation de M DECHAMPS, Receveur Municipal, de prendre une nouvelle délibération, afin d'allouer une indemnité de Conseil et de budget à son remplaçant M Didier MARCHAND.

M le Maire rappelle qu'un arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables du Trésor public receveurs des collectivités locales ou des établissements publics locaux.

Le Conseil après échange,

**DECIDE** qu'aux termes des règlements en vigueur, l'indemnité de conseil est fixée à 100% du montant maximum de l'indemnité calculé par application du barème défini par l'article 4 à la moyenne des dépenses des trois dernières années.

**DIT** que cette indemnité est accordée à M Didier MARCHAND

Lui **ACCORDE** également l'indemnité de confection du budget fixée à 45.73 euros conformément à l'arrêté du 21 mars 1962.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014 et suivants.

### SOUTIEN ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LES ECOLES

M le Maire donne lecture au conseil d'un courrier de Patrick DURAND Vice président de la CCT en charge de l'enseignement musical.

Il souhaite sensibiliser les Conseils municipaux sur la nécessité et l'importance de conserver l'enseignement musical au programme de l'Education Nationale.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Le Conseil Municipal,**

**SOUTIENT** cette démarche

**RéAFIRME** son attachement à l'enseignement musical pratiqué durant le temps scolaire

**DIT** que la présente délibération sera transmise à l'inspectrice d'Académie Mme Dominique FIS.

## Compte rendu de manifestations

Merci aux parents d'élèves, aux enfants, aux enseignantes, aux ATSEM pour ce grand moment de commémoration du 11 novembre.

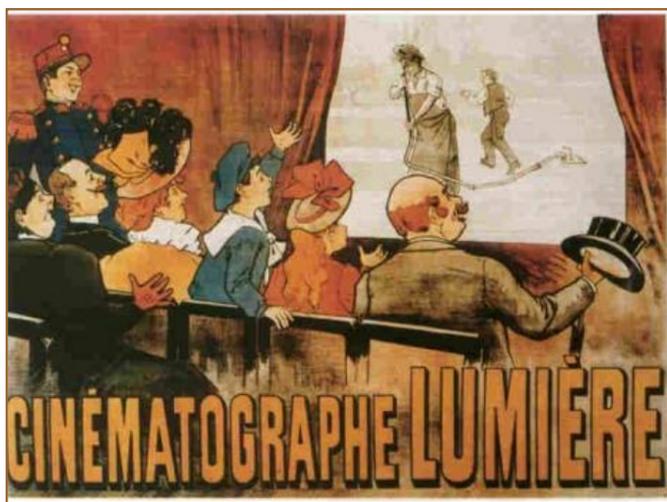
Grâce à l'engagement de tous, on peut dire que cet hommage aux poilus de la première guerre mondiale restera dans les mémoires de la commune.

Le devoir de mémoire a été rempli grâce à une participation active des élèves et du personnel de l'école (enseignantes et ATSEM) à travers la lecture de lettres de poilus, l'exposition de dessins autour du monument aux morts, l'interprétation de «la Marseillaise» et la disposition de fleurs de bleuets au pied du monument par les Maternelles de l'école. La cérémonie commémorative s'est terminée par l'interprétation de la chanson de Florent PAGNY «Le Soldat».

Nous remercions également pour leur présence et leur participation les membres de la F.N.A.C.A

Enfin, nous remercions les habitants de la commune qui ont bien voulu apporter à la mairie leurs documents personnels relatifs aux événements de la première guerre mondiale. Ces prêts nous ont permis de réaliser une exposition à la salle polyvalente à la suite de la cérémonie où un apéritif a été servi aux habitants de la commune ainsi qu'aux enfants de l'école.

*Clémentine BECKER, adjointe en charge des affaires scolaires*

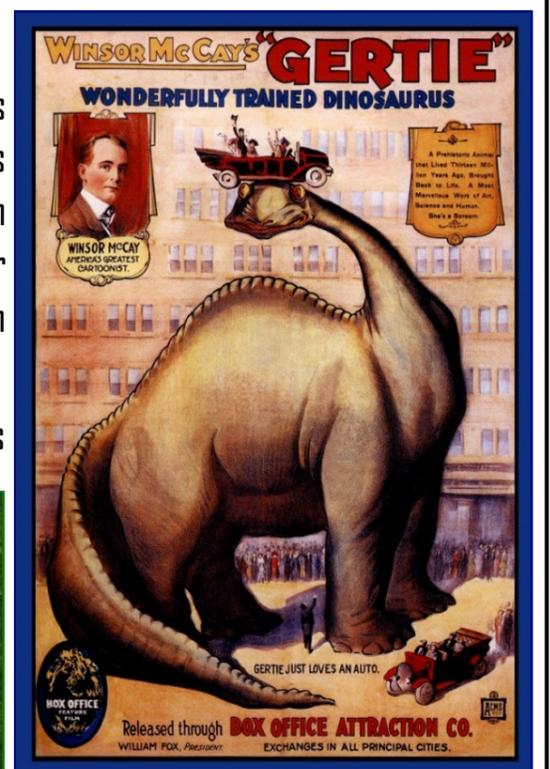


Mercredi 12 novembre, les élèves de CP-CE1, CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont rendus au cinéma l'Oron de Beaurepaire pour visionner le film "les Pionniers du cinéma", dans le cadre du projet Ecole et cinéma.

Ils ont pu voir 13 courts-métrages, montrant les premières images cinématographiques des Frères Lumière, les premiers trucages et le premier film de science-fiction de Georges Méliès, le premier western, le premier dessin animé, le premier film d'animation...

Des images en noir et blanc ou colorisées, muettes ou avec de la musique... bien différentes des images d'aujourd'hui. Un travail en classe avant et après la projection est prévu, permettant aux élèves de découvrir ces premiers réalisateurs et de construire des petits objets (thaumatrope, zootrope...) permettant de comprendre les débuts du cinéma.

*Estelle DUFFOUR, directrice*



**samedi 6 décembre 2014 de 10h à 15h**

salle Tony Chabert (rez-de-chaussée de la mairie)

**FÊTE DU LIVRE DE LA BIBLIOTHÈQUE**



A l'occasion de cette fête du livre, les élèves de l'école primaire exposeront les travaux réalisés en classe, à partir d'albums ou de romans de la littérature de jeunesse. L'équipe enseignante a choisi de travailler sur le loup, personnage emblématique des histoires pour enfants.

Des travaux en production d'écrits et en arts visuels seront exposés, avec les albums et romans étudiés : "le loup qui voulait changer de couleur" de E.THUILLIER, "Le loup est revenu" de G. de PENNART, "C'est moi le plus fort" de M. RAMOS et "L'œil du loup" de D. PENNAC.

La bibliothèque proposera également un grand choix de livres neufs (romans, albums, bandes dessinées, documentaires, calendriers, livres de cuisine, dictionnaires, agendas...) et accueillera les visiteurs avec une boisson chaude !

**En attendant Noël ... la fête**

pour les petits et les grands, en présence du Père Noël

**Samedi 13 décembre 2014**

à partir de 18h00

salle polyvalente de Saint Barthélemy

Entrée gratuite

**Animations**

**Buvette Vin chaud Marrons grillés**

la soupe de potiron sera offerte



*Chants interprétés par les enfants de l'école de Saint Barthélemy*

*Organisé par les associations de notre village : Bibliothèque, Chasse, Club 3<sup>ème</sup> âge, Formafoot, MFR, Oron et Patrimoine, Pêche, Sou des écoles*

**A.C.C.A. St BARTHELEMY**

Dimanche 7 décembre 2014

**Matinée BOUDINS**

**SAUCISSES et**

**GUEUSES**



À la salle polyvalente à partir de 8h30

**Dégustation gratuite**

Le meilleur accueil vous sera réservé

**BEAUREPAIRE**

**MARCHÉ DE NOËL**

Le 7 décembre

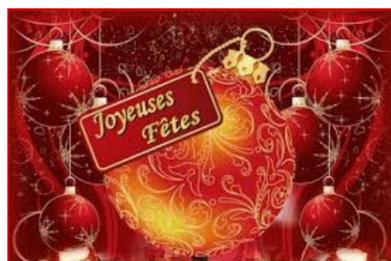
de 9h30 à 18h

salle du rocher

bourse aux jouets et

nombreux stands

artisanaux



**BIBLIOTHEQUE de St BARTHELEMY**

**Mercredi 7 janvier 2015**

à 20h à Salle Tony Chabert

**Assemblée générale**

*Bilan moral, Bilan financier, Divers*

*Clôture par le verre de l'amitié, vous avez du temps libre, vous voulez rencontrer les habitants, les enfants du Village, venez nous rejoindre.*

**Dernier Hommage à Joanny PERRIOLAT, Ancien Maire**

Vendredi 14 Novembre, une importante foule d'élus, d'anciens élus, des employés communaux et amis, au côté de sa famille, ont rendu un dernier et vibrant hommage à Kiki, Maire de 1971 à 1995, après 2 mandats d'Adjoint de 1959 à 1971.

Décédé le 10 Janvier 2014 dans la région Parisienne, sa famille a souhaité ramener l'urne funéraire sur la tombe familiale auprès de ses parents. Elu à ses côtés pendant 12 ans comme Adjoint, je garderais de lui le souvenir d'un homme intègre, au service de la population et de son village de Saint-Barthélemy auquel il était tant attaché.

A son épouse Raymonde, sa fille Anne, ses petites filles et toute sa famille, je renouvelle mes sincères condoléances et toutes mes amitiés.

*Bernard GUILLOT Conseiller Municipal*

**le 21 octobre 2014** est née May-Li VERDET CHRÉTIEN

De Jérémie VERDET

Et de Pamela CHRÉTIEN

Domiciliés 109 chemin d'Arcieu



*Félicitations aux parents*



**le 5 novembre 2014**

Monsieur Jean-Louis LE CALVEZ est décédé à l'âge de 82 ans

*Toute notre sympathie à la famille*

**le 14 novembre 2014**

Monsieur Maurice FRANCE est décédé à l'âge de 85 ans

*Toute notre sympathie à la famille*